

Compte rendu du conseil municipal Mercredi 01 Février 2017 à 20h00

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, PUYAL Jean-Pierre, SAPIN Isabelle, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE GARCIA Béatrice, FILLATRE Rachael, MESTRE Monique, ROIRAND Nathalie, BOUCON Patrick, CAPERAN Paul, VERZENI Chantal, SANGAY André.

Absent ayant donné procuration :

Absent excusé :

Absent : Monsieur BEZOLLES Christophe

Ouverture de la séance

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD, Maire. Chaque membre du conseil municipal a reçu le compte rendu de la dernière séance du 21 décembre 2016. Aucune observation n'est arrivée en Mairie.

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur SANGAY André a été nommé secrétaire de séance.

Ouverture anticipée des crédits en section d'investissement pour l'année 2017 avant le vote du budget primitif

Pour permettre le paiement d'investissements avant le vote du budget qui interviendra en avril, Madame le Maire propose d'ouvrir les crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent moins la valeur du capital des prêts.

Voté à l'unanimité

Délibération pour mandatement des travaux engagés (Restes à réaliser)

Madame le Maire précise que la clôture du budget d'investissement 2016 intervenant le 31 décembre 2016. Il convient pour assurer le paiement des dépenses engagées non mandatées et la perception des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre, d'établir l'état des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2017 lors du vote du budget.

Dépenses

2031	Maîtrise d'œuvre – Sentier piétonnier	Sogexfo	508 €
2031	Mission de contrôle – Salle des Fêtes	Socotec	492 €
2151	Travaux – Sentier Piétonnier	STPAG	1 358.22 €

Recettes

1321	Sentier piétonnier	Etat (DETR)	29 676.36 €
1321	Sentier piétonnier	R. Parlementaire	10 000.00 €
1322	Sentier piétonnier	Conseil Régional	13 000.00 €
1322	Accessibilité salle des fêtes	Conseil Régional	15 600.00 €
1323	Sentier piétonnier	Cons. Départemental	18 169.00 €

Voté à l'unanimité

Convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Madame le Maire propose de signer la convention à la Préfecture afin de mettre en place le protocole @CTES, qui signifie « Aide au Contrôle de légalité dématérialisé », désigne le projet tendant à dématérialiser la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et budgétaire.

Voté à l'unanimité

Syndicat des Eaux de CAUSSENS

Rapport annuel 2015 sur la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Madame le Maire parcourt les éléments importants de ce rapport.

Après avoir débattu, Madame le Maire propose d'approuver ce rapport annuel.

Voté à l'unanimité

Forfait ménage à l'annexe de l'Oustal

Madame le Maire rappelle qu'une participation est en place pour le ménage dans l'Oustal.

Concernant l'annexe ce forfait n'existe pas. Madame le Maire propose de mettre en place un forfait et propose un montant de 20 € pour l'ensemble de l'annexe en précisant que ce forfait est en option.

Voté à l'unanimité

Questions Diverses

Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD

Transfert de compétence des « zones d'activité portuaire »

Maison du port – Vente et problème de zonage (PLU)

Michel NOVARINI

Projet panneaux photovoltaïques – Avis favorable du bureau de contrôle de la charpente

Henri LASSIS

Avenue du Bataillon de l'Armagnac – Travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques

TRIGONE – Travaux et facturation

SIAEP de CAUSSENS – Partie assainissement

Groupe électrogène - Fonctionnement

Chaque année, le groupe électrogène est branché à la MAPA pour contrôler son fonctionnement. Actuellement il est mis en œuvre par un électricien Thierry DESPAX. Il est étudié une modification pour que le branchement soit plus simple à réaliser

Chantal VERZENI

Sentier piétonnier - Incivilité

Inscriptions au sol – Triangles au sol

Paul CAPERAN

Interrogations – Fermeture services publics

Bernard LAPEYRE

Service technique – points sur les travaux

Jean-Pierre PUYAL

Recensement

Réunion à Flaran - Organisation de balades estivales

Médiathèque – Organisation de spectacles gratuits

Fin de séance à 21h20